



MOTO-CROSS - REGLEMENT PARTICULIER 2019-CHAMPIONNAT HAUTS DE France

CHAMPIONNAT 125cc 2 Temps

ARTICLE 37 : SONT ADMIS :

- Les licenciés INTER
- Les licenciés NJ3 **ayant 13 ans révolus**
- Les licenciés NCO
- L'agrément de la Commission MOTOCROSS est obligatoire.
- Les pilotes hors Ligue **en nombre limité (3)**

NE SONT PAS ADMIS :

- Les pilotes du Challenge Promotion sauf les 10 Premiers du classement Provisoire (toutes cylindrées confondues), après la 1^{ère} épreuve.
- Les licences à la journée
- Les pilotes suivant listing Commission de Motocross.

ARTICLE 38: PRIX :

200€ au classement de la manche. 60.50.40.30.20 x 2 Manches = 400€

LES 3 PREMIERS DU CLASSEMENT CUMULE SERONT RECOMPENSES EN FIN D'ANNEE

CHAMPIONNAT MX2

ARTICLE 39: SONT ADMIS :

- Les licenciés INTER
- Les licenciés NCO
- Les 10 Premiers pilotes du Challenge Promotions, après la 1^{ère} épreuve (toutes cylindrées confondues).
- L'agrément de la Commission MOTOCROSS est obligatoire.
- Les pilotes hors Ligue **en nombre limité (3)**

NE SONT PAS ADMIS :

- Les pilotes du Challenge Promotion sauf les 10 Premiers du classement Provisoire (toutes cylindrées confondues), après la 1^{ère} épreuve.
- Les licences à la journée
- Les pilotes suivant listing Commission de Motocross

ARTICLE 40 : PRIX

200 € au classement de la manche. 60.50.40.30.20 X 2 Manches =400€

LES 3 PREMIERS DU CLASSEMENT CUMULE SERONT RECOMPENSES EN FIN D'ANNEE

CHAMPIONNAT MX1

ARTICLE 39: SONT ADMIS :

- Les licenciés INTER
- Les licenciés NCO
- Les 10 Premiers pilotes du Challenge Promotions, après la 1^{ère} épreuve (toutes cylindrées confondues).
- L'agrément de la Commission MOTOCROSS est obligatoire.
- Les pilotes hors Ligue **en nombre limité (3)**

NE SONT PAS ADMIS :

- Les pilotes du Challenge Promotion sauf les 10 Premiers du classement Provisoire (toutes cylindrées confondues), après la 1^{ère} épreuve.
- Les licences à la journée
- Les pilotes suivant listing Commission de Motocross

ARTICLE 40 : PRIX

200 € au classement de la manche. 60.50.40.30.20 X 2 Manches = 400€

LES 3 PREMIERS DU CLASSEMENT CUMULE SERONT RECOMPENSES EN FIN D'ANNEE

REGLEMENT COMMUN DU CHAMPIONNAT 125cc 2T / MX2 /MX1

ARTICLE 41 : DEROULEMENT DE LA JOURNEE :

- 1 entraînement de 10' par catégorie.
- 1 séance chronométrée qualificative pour le Championnat de 15' par catégorie (125 / MX2 / MX1)
- Si 2 séries qualificatives dans les catégories (125 / MX1 / MX2) : les 18 premiers pilotes de chaque série seront qualifiés pour les 2 manches des championnats de l'après-midi. Les autres pilotes (à partir du 19^{ème}) seront sélectionnés pour participer aux manches de Critériums de l'après-midi (15' + 1T) sans classement cumulé

ARTICLE 42 : Pilotes participants à un Championnat de France ou d'Europe le Week end d'un Championnat de Hauts de France

(Elite, National, Junior, Cadet, Minimes).

Les points marqués en Championnat de France ou d'Europe seront comptabilisés en fonction du nombre de manches courues en HDFrance à condition d'avoir participé aux épreuves d'un Championnat de Ligue. Les pilotes participant aux championnats des deux zones devront décider avant la première épreuve sur quel championnat le report de points sera effectué

ARTICLE 43 : CLASSEMENT

- Un classement provisoire cumulé sera fait par catégorie 125 / MX2 / MX1 uniquement sur le Championnat.
- Un classement Critérium Open sera fait (pilotes non qualifié en Championnat)
- les 3 premiers pilotes Championnat 125cc /MX2 / MX1 et Critérium Open seront récompensés en fin de journée.

LES PILOTES DES HAUTS DE FRANCE SONT PAYES PAR RAPPORT A LEUR PLACE REELLE AU CHAMPIONNAT DES HDF, APRES AVOIR ENLEVE LE RESULTAT DES PILOTES EXTERIEURS, LES PILOTES EXTERIEURS SONT PAYES A LEUR PLACE REELLE.

FINALE ELITE DES HAUTS DE FRANCE

ARTICLE : SONT ADMIS EXCLUSIVEMENT :

- Les 12 premiers pilotes 125cc du classement général des manches de la journée.
- Les 12 premiers pilotes MX2 du classement général des manches de la journée.
- Les 12 premiers pilotes MX1 du classement général des manches de la journée.

ARTICLE : PRIX : 140.120.100.80.70.50.40.30.20.20.20.20 SOIT : 710€

ARTICLE : CLASSEMENT : Les points marqués seront comptabilisés dans leur Championnat respectif, 125cc/MX2/MX1 au classement scratch de la Finale.